

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE  
DE CHASNÉ SUR ILLET**

**Séance du 24 avril 2014**

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 15  
Présents : 14  
Votants : 15

L'an deux mil quatorze, le vingt-quatre avril à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune de CHASNÉ SUR ILLET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique GAUDIN, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 17 avril 2014**

**Étaient présents :** Dominique Gaudin, Michel Adkins, Anne-Sophie Descormiers, Denis Salliot, Benoit Michot, Patricia Cornu, Laëtitia Dodard, Florence Morel, Céline Read, Véronique Alléaume, Michaël Angélique, Guy Vasnier, Eric Levenez, Sylvie Letellier.

**Absent :** Michel Demay (pouvoir à Anne-Sophie Descormiers)

**Secrétaire de séance :** Céline Read

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

**Délibération n°2014-43 : Subventions 2014**

*Mme Descormiers présente les demandes de subventions provenant des associations pour l'année 2014.*

*Après délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de voter les subventions 2014 comme suit :*

	<b>Subvention</b>
<b><u>Associations communales</u></b>	
ACCA	218,88 €
Club « Le cœur y est »	364,80 €
CATM Chasné	291,84 €
Noor el dunia	250,00 €
APE	900,00 €
Chasné Football Asso	1 084,00 €
English in Chasné	684,80 €
ASL	3 571,20 €
<b>Total associations communales</b>	<b>7 365,52 €</b>
<b><u>Etablissements scolaires</u></b>	
Lycée Hotelier Sainte Thérèse	50,00 €
Bâtiment CFA	50,00 €
Chambre des métiers et de l'artisanat	50,00 €
Lycée prof St Yves	50,00 €
MFR Goven	50,00 €
<b>Total établissements scolaires</b>	<b>250,00 €</b>

<b><u>Associations extérieures</u></b>	
La Prévention routière	100,00 €
Donneurs de sang	100,00 €
La croix rouge française	100,00 €
Les Restaurants du Cœur	100,00 €
Comice agricole	437,00 €
ADMR	914,39 €
<b>Total associations extérieures</b>	<b>1 751,39 €</b>
<b>Total subventions</b>	<b>9 366,91 €</b>

**Délibération n°2014-44 : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2014**

*M. le Maire présente l'état de notification des taxes pour l'année 2014.*

*Il indique que malgré l'opération de rebasage des taux effectué par la Communauté de Communes du Pays de Liffré, il propose de maintenir les taux.*

*Après délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de maintenir le taux des taxes de 2013 sur l'année 2014 :*

<i>Taxe d'habitation :</i>	<i>26,74%</i>
<i>Taxe foncière bâti :</i>	<i>17,23%</i>
<i>Taxe foncière non bâti :</i>	<i>48,37%</i>

**Délibération n°2014-45 : Vote du Budget primitif 2014 de la commune**

*M. le Maire présente le budget primitif 2014 de la commune.*

*Il en ressort un équilibre de la section de fonctionnement de 1 016 288,45 €.  
Et un équilibre de la section d'investissement de 288 277,50 €.*

*Après délibéré et à l'unanimité, le budget primitif 2014 de la commune est adopté.*

**Délibération n°2014-46 : Participation accueil de loisirs d'Andouillé-Neuville**

*M. le Maire donne lecture d'un courrier reçu de l'association familles rurales d'Andouillé-Neuville proposant d'accueillir les enfants de la commune cet été.*

*La participation demandée est de 6,50 € par jour et par enfant.*

*Après délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal accepte de participer à l'accueil de loisirs d'Andouillé-Neuville à hauteur de 6,50 € par jour et par enfant, à compter de l'été 2014.*

## **Délibération n°2014-47 : Opération « Argent de poche »**

*Mme Descormiers propose de reconduire l'opération « Argent de poche » pour cet été. Cela consiste à proposer aux jeunes de 16 à 18 ans la réalisation de chantiers sur la commune, rémunérés en argent liquide (15 € pour 3 heures).*

*Elle indique qu'une enveloppe de 600 € a été votée au budget primitif 2014.*

*Après délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de reconduire l'opération « argent de poche » pour l'été 2014.*

## **Questions diverses**

**Elections** : *M. le Maire propose de compléter le planning des permanences pour les élections européennes qui auront lieu le dimanche 25 mai 2014 de 8h00 à 18h00.*

**CLIC de L'Ille et de l'Illet** : *Mme Patricia Cornu est nommée déléguée.*

**Rythmes scolaires** : *Réunion le 13 mai à 20h00 en Mairie et réunion publique le lundi 26 mai à 20h30 dans la salle des Moissons.*

**Commission aménagement** : *Présentation du dossier de la ZAC du Champ des Buttes aux élus le jeudi 15 mai à 20h30.*

**Bibliothèque** : *Mme Dodard informe que la responsable de la bibliothèque demande une augmentation de son budget.*

***Fait et délibéré à Chasné sur Illet,  
Le 24 avril 2014  
Le Maire, Dominique GAUDIN***